



APPROCHE TECHNICO-ECONOMIQUE DES EXPLOITATIONS OVINES ALLAITANTES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE DU MASSIF CENTRAL

5^{ème} année de suivi

Résultats de la campagne 2018
Comparaison pluriannuelle

Suivis des exploitations 2018 :

Alexandre BANCAREL, APABA
Marie-Line BARJOU, Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne
Marie-Claire PAILLEUX, Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme
Christophe TROQUIER, INRA de Clermont-Theix Lyon
Fabrice VASSORT, Chambre d'agriculture de la Haute-Loire
Bernadette VIGNAUD et Lucille GUYARD, Chambre d'agriculture de l'Allier

Synthèse des données et rédaction :

Marie MIQUEL, Institut de l'Élevage

Avril 2020

1. Rappel du projet BioRéférences

En 2013 et 2014, le Pôle AB Massif Central a mené un important travail de concertation à l'échelle du Massif Central pour identifier les besoins des acteurs de l'agriculture biologique. Le projet BioRéférences a été élaboré pour apporter des réponses à un besoin majeur de références technico-économiques sur les systèmes de productions biologiques. Il a pour ambition de répondre à la diversité des besoins en références pour accompagner le développement d'élevages ruminants biologiques viables, vivables et en cohérence avec leur territoire et leurs filières/marchés.

Différents moyens ont été mis en place pour produire et valoriser au mieux les références sur les systèmes ruminants. Parmi ces moyens, un réseau de 70 fermes (en caprins lait, ovins lait, ovins viande, bovins lait et bovins viande) localisées sur le Massif Central a été constitué. Cette synthèse présente les résultats 2018 de 10 fermes ovines bio suivies sur 6 départements.

2. Le contexte de l'année 2018 à l'échelle du Massif Central

Le prix de l'agneau AB a été soutenu sur le début de l'année 2018, puis a diminué progressivement après Pâques jusqu'en décembre.

Au niveau des exploitations, les impacts climatiques sur 2018 ont pénalisé les récoltes de fourrages en quantité et en qualité, ainsi que la valorisation du pâturage. L'alternance de pluie et de chaleur au printemps a retardé la mise à l'herbe et a compromis la qualité des fourrages. Durant la sécheresse estivale, les éleveurs ont dû affourager les animaux en extérieur et puiser dans les stocks hivernaux. Le déficit fourrager a contraint les éleveurs à des achats extérieurs (notamment concentrés), ce qui a impacté la trésorerie et le revenu des exploitations en 2018. Ces pertes ont pu être compensées dans certains cas par des aides « sécheresse » exceptionnelles. La sécheresse persistante a pénalisé l'implantation de dérobées, mais aussi celle des semis d'automne. Parfois, des tentatives ont eu lieu affectant le poste des charges opérationnelles « semences ». De plus, les aléas climatiques successifs ont conduit à une dégradation des prairies questionnant leur résilience sur le moyen terme.

Au niveau conjoncturel, l'année 2018 a vu le prix de certains approvisionnements repartir à la hausse (concentrés, paille, semences, carburants...).

3. Rappel de l'échantillon de fermes ovin viande

Les résultats ci-dessous concernent un échantillon constant sur cinq années de 10 élevages ovins viande du projet BioRéférences. Sur ces 10 exploitations, cinq se situent en zone Herbagère (Oh) (trois dans l'Allier et deux en Haute-Vienne) et cinq en zone de montagne (Om), (une en Haute-Loire, une dans le Puy-de-Dôme, une en Lozère et deux dans l'Aveyron). Les races ovines utilisées, adaptées au contexte pédoclimatique de ces régions, sont herbagères (Texel, Charollais, Ile-de-France et différents croisements) ou rustiques avec majoritairement la Blanche du Massif Central (BMC).

Les exploitations spécialisées en ovins viande AB suivies dans le cadre de ce projet peuvent se répartir en deux familles typologiques : ceux en zone herbagère et ceux en zone de montagne.

Les exploitations suivies en AB seront positionnées par rapport à celles suivies dans le cadre d'Inosys Réseau d'élevage en conventionnels sur la zone Auvergne-Loire-Rhône et Bourgogne par classe typologique (conjoncture identique) [identifiées dans le document échantillon « Inosys »].

Avertissement : les résultats moyens présentés dans ce document n'illustrent pas la diversité des systèmes en agriculture biologique rencontrés dans le Massif Central mais seulement ceux de l'échantillon étudié, composé d'un nombre limité de fermes aux structures hétérogènes.

4. Résultats des 5 fermes herbagères

N°	1	2 ¹	3	4	5
Spécialisés ovins - herbagers	Oh	Oh	Oh	Oh	Oh
Main-d'œuvre totale (UmoT)	2	1,1	2,5	2,4	1
Main-d'œuvre exploitant (UmoE)	1	1	2	1,9	1
MO salariée	1	0.15	0.5	0.5	0
UGB totales	141	62	100	48	71
Effectif brebis	792	369	479	335	423
%UGB ovine	100%	100%	83%	100%	100%
SAU	160	69	131	93	101
%SFP	100%	86%	100%	71%	73%
Autres ateliers			Bovin Viande	volailles	

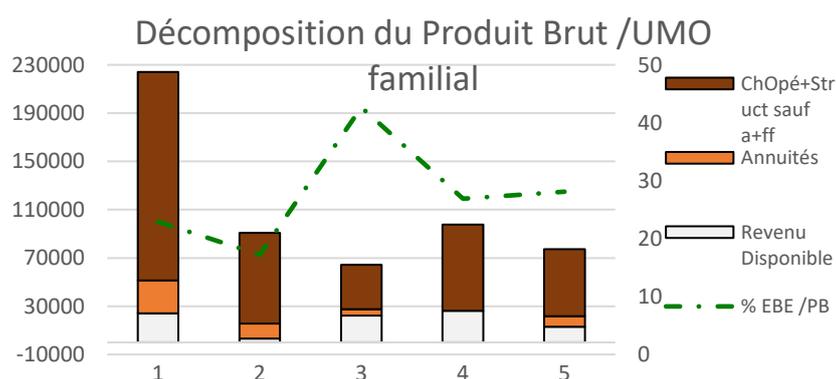
L'assolement de ces exploitations est représentatif du bassin herbage, avec trois d'entre elles à plus de 80% de surface fourragère. Le ratio de taille se situe autour de 65 ha /Umo totale pour trois d'entre elles, une autre avec moins de 40 ha développe un atelier de vente directe de volailles qui représente 52 % du produit de l'exploitation.

Mis à part cet élevage avec un atelier de volailles et un élevage avec un troupeau d'une douzaine de vaches allaitantes, elles sont spécialisées en ovins viande.

Le nombre d'unités de main-d'œuvre est très variable, aucune n'a recours au bénévolat mais quatre des cinq exploitations emploient des salariés (de 0,15 à 1 UMO). Le nombre de brebis moyen par unité de main-d'œuvre affectée à l'atelier ovine varie de 330 à 464 (en moyenne : 351 brebis/UMO ovine à rémunérer).



▪ Résultats "exploitation" rapportés à l'unité de main-d'œuvre exploitant



Le produit brut /UmoE est compris entre 64 et 98 K€ pour quatre exploitations. Leurs efficacités économiques mesurées par le ratio EBE/PB varient de 17 à 43 % et expliquent grandement les écarts sur le montant de l'EBE/ UmoE (de 16 à 26 K€). Les annuités sont proches pour trois d'entre elles alors que la quatrième n'en rembourse pas. Au final, le revenu disponible /UmoE varie de 3 à 26 K€. Une exploitation se démarque des autres avec 224 K€ de produit brut par UMO mais, de par l'emploi d'un salarié à plein temps, l'EBE/UmoE descend à 51 K€ ; et comme le montant des annuités est de loin le plus élevé du groupe, au final le revenu disponible de l'éleveur est de 24 K€.

Comparativement aux données Inosys, l'EBE/UmoE moyen de l'échantillon BioRéférences est très en deçà (28 K€ vs 40 K€), mais grâce à des annuités bien moindres (11 K€ vs 30 K€), les revenus disponibles /UmoE sont supérieurs (19 K€ et 9 K€).

¹ NB : L'exploitation 2 est en fin de carrière, il s'agit de sa dernière année d'activité.

Résultats "atelier ovin" rapportés à la brebis

N°	1	2	3	4	5
Spécialisés ovins - herbagers	Oh	Oh	Oh	Oh	Oh
Race brebis	Ile de France	Suffolk	Texel	Mouton Charollais	Indéterminées
Types d'agneaux produits	Herbe lourds	Herbe lourds	Herbe lourds	Herbe lourds	Herbe lourds
Conduite de la reproduction (MB : mises-bas)	2 périodes de MB/an	2 périodes de MB/an	1 MB/an au printemps	1 MB/an en hiver	1 MB/an au printemps
Nombre moyen de brebis	792	369	479	335	423
Poids moyen des agneaux vendus kgc	19,2	18,7	20	18,5	17,5
Taux de mise bas	101	84	91	84	67
Taux de prolificité	161	161	133	150	115
Taux de mortalité agneaux	6	14	11	25	27
Taux de productivité numérique technico-économique	152	116	108	96	57
Taux de mortalité adultes	7	1	10	6	12
Prix moyen des agneaux vendus	139 €	137 €	132 €	132 €	120 €
Prix moyen des agneaux vendus / kgc	7,2	7,3	6,6	7,2	6,8

Ces exploitations herbagères (région, races, type d'agneaux) conduisent entre 190 et 420 brebis/UmoT pour celles qui sont spécialisées (les deux autres conduisent, en plus, l'une des vaches allaitantes et l'autre un atelier de volailles).

La vente d'agneaux petits (maximum une trentaine) pour éviter le recours à l'allaitement artificiel reste très marginale.

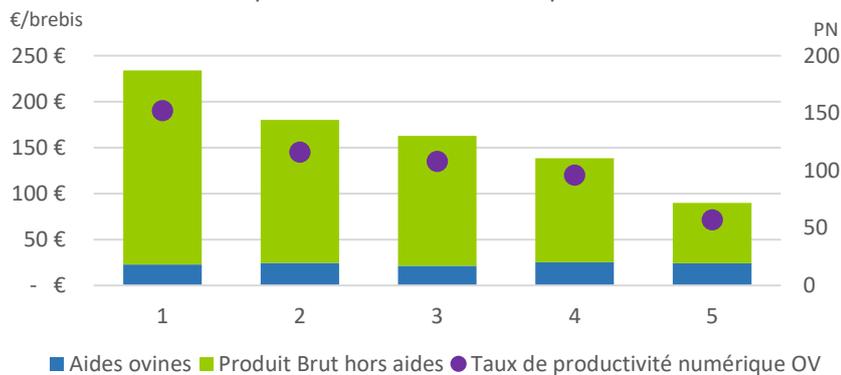
Le type d'agneau est majoritairement "d'herbe" et donc soumis aux aléas de la sécheresse estivale de 2018 et à la volonté des éleveurs de limiter les complémentations en concentrés toujours chers (500 € par tonne en moyenne, de 408 à 690 € selon la part de céréales autoproduites). Au final, les poids de carcasse sont en moyenne de 18,8 kgc.

La productivité numérique est en moyenne de 1,06, mais cache une grande hétérogénéité. Une des exploitations à une productivité numérique inférieure aux seuils de rentabilité d'un atelier ovin (0,57 agneau produit par brebis), dû à un cumul de faibles résultats de reproduction (fertilité, prolificité et mortalité agneaux). Il s'agit là d'une conséquence immédiate de la sécheresse : les brebis pas suffisamment en état au moment de la lutte étaient infertiles. Pour deux exploitations, la mortalité adulte est elle aussi extraordinairement élevée. A l'inverse, les critères de reproduction sont satisfaisants pour deux autres élevages avec deux périodes de mise bas par an aboutissant respectivement à des productivités numériques de 1,5 et 1,2.

Le prix par kgc d'agneau Bio est en moyenne de 7,02 €, soit + 30 ct comparativement aux résultats Inosys, avec un poids de carcasse équivalent (18,8 vs 19,1 kgc), il devient supérieur de 4 € rapporté à l'agneau (hors reproducteur) : 132 vs 128 €.

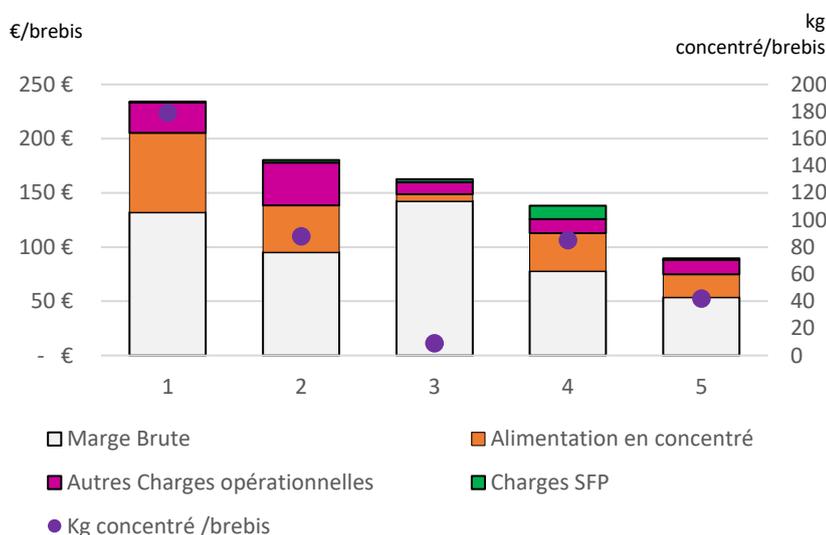


Composition du Produit Brut par brebis



Ces résultats techniques se traduisent directement sur le montant du produit brut par brebis. Alors que les aides rapportées à la brebis (23,4 € en moyenne) sont quasi identiques pour les cinq exploitations, le produit "hors aides" varie de 66 à 211 €.

Décomposition du Produit Brut par brebis



Une fois de plus, la corrélation entre la marge brute et le produit brut apparaît et les écarts s'expliquent par la maîtrise de l'alimentation concentrée. Ainsi, elle est bien meilleure pour l'EA 3 (0,5 kg de concentré par kgc vs l'EA 2 (6,1). Aussi, avec un produit brut semblable, la marge brute de l'EA 3 est supérieure de 47 € par brebis.

5

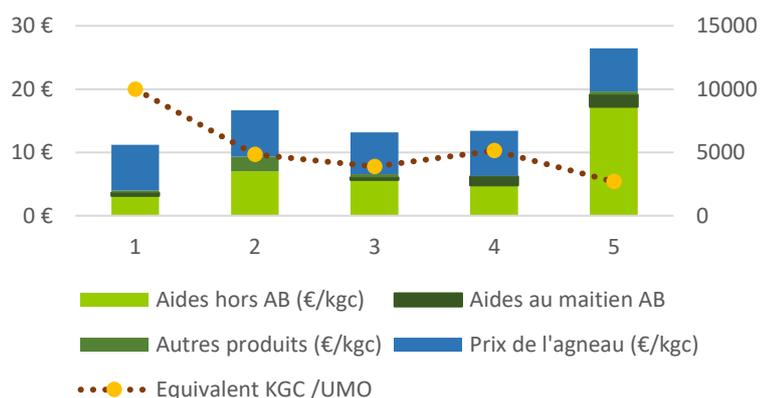
Grâce à une moyenne de consommation de concentrés par brebis très inférieure aux EA Inosys (81 kg vs 221 ou, rapportée au kgc vendu, 5,3 kg vs 8,9 kg), les EA bio ont une marge brute moyenne de 100 €/brebis, proche de celle de l'échantillon Inosys qui est de 95 €.

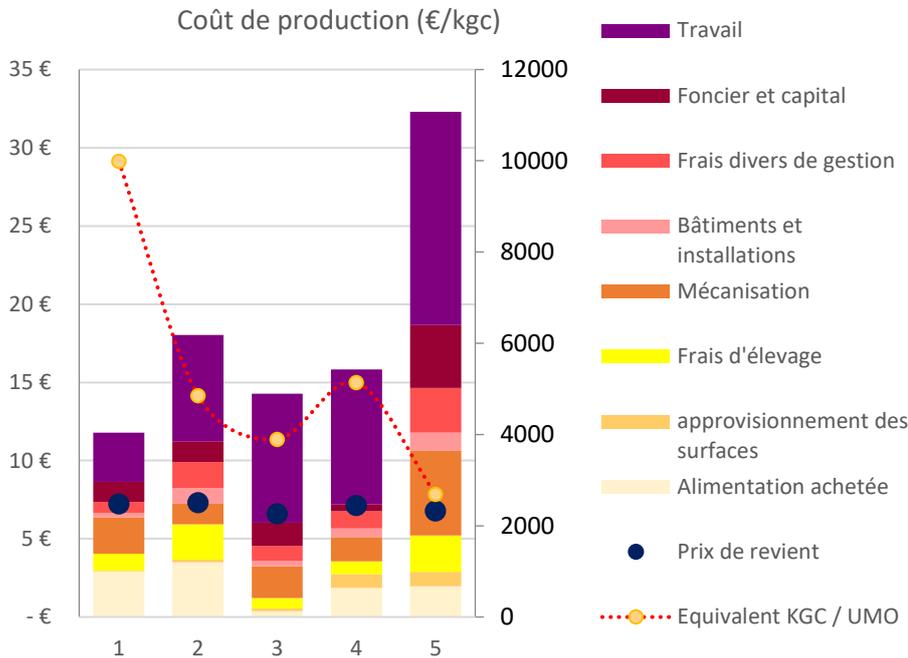
■ Résultats "Coût de production" du kgc d'agneau

Le marché de l'agneau, y compris du Bio, est régional et même national. Aussi, le cumul "prix agneau + autre produits" est, mis à part pour l'EA 2, assez proche d'une exploitation à l'autre.

Par contre, le montant des aides /kgc est très variable, de 4 à 19 €. Il représente une faible part du produit brut dans les exploitations très productives (au-delà de 8 t/UMO). L'aide au maintien représente en moyenne 13 % des aides totales par kgc produit.

Produit / kgc agneau et productivité physique du travail





Cette relation avec la productivité numérique est également très visible pour chacun des postes du coût de production, notamment les plus importants comme le travail (44 % du coût de production moyen des 5 élevages), la mécanisation (14 %) et l'alimentation des animaux (11 %). Seul le poste "alimentation des animaux", pourtant rapporté au kgc, est plus élevé pour les deux ateliers ovins les plus productifs (EA 1 et 2). En raison de l'état de sécheresse en 2018, les éleveurs ont eu recours à des achats extérieurs supérieurs de concentrés.

Le prix de revient (€/kgc) est en moyenne de 9,2 € (± 2 €) et supérieur au prix de vente.

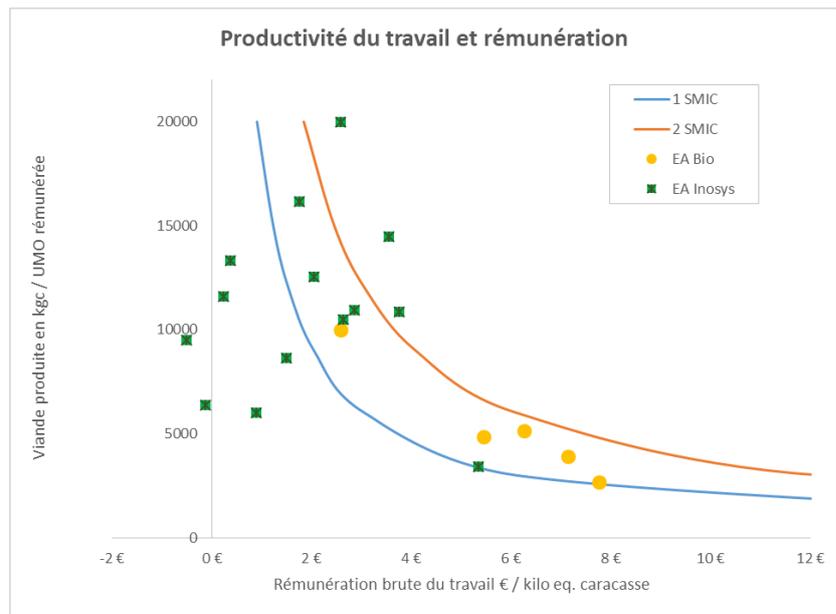


▪ Relations productivité et rémunération du travail

Le produit au kgc moyen des EA Bio est supérieur de 4,7 € (16,1 vs 11,4 €) à celui des EA du dispositif Inosys. Cela s'explique par un différentiel du prix de vente et surtout des aides (8,4 € vs 4,1). Compte tenu d'une productivité de la main-d'œuvre nettement inférieure (5,3 t vs 10,6 t), ces montants sont « moins dilués ».

Le coût de production, en moyenne plus élevé de 5 € pour l'échantillon BioRéférences (18,4 € vs 13,4), reste plus faible sur les postes liés à l'alimentation concentrée (2,1 vs 2,2 €) mais supérieur au niveau des frais d'élevage (1,4 vs 1,0 €), ce qui n'est sans doute pas étranger aux moindres performances techniques. La rémunération du travail (y compris salarié) au kgc permise par le produit agneau est supérieure pour les EA Bio (5,8 €) à celle de l'échantillon Inosys (1,9 €).

Au final, la rémunération du travail permise par le produit pour rémunérer la main-d'œuvre consacrée à l'atelier ovin des EA Bio est meilleure : 1,45 SMIC vs 1,2 SMIC.



▪ Résultats pluriannuels

Après une centralisation des 5 années de suivi, une analyse pluriannuelle portant sur quelques critères structurels, techniques et économiques peut être réalisée. Elle porte sur un échantillon constant de fermes (5 fermes en zone herbagère sur 5 années).

À de très rares exceptions, la surface agricole utile des fermes du dispositif est restée quasi-stable avec la même proportion de SFP. La main-d'œuvre totale des exploitations a légèrement augmenté au profit de la main-d'œuvre salariée. Quant au nombre de brebis, il a tendance à baisser (-7 % entre 2014 et 2018).

Structure	2014	2015	2016	2017	2018
Main-d'œuvre (UMO)	1,6	1,7	1,7	1,8	1,8
<i>dont main-d'œuvre exploitant</i>	<i>1,4</i>	<i>1,4</i>	<i>1,4</i>	<i>1,4</i>	<i>1,4</i>
SAU (ha)	106	106	106	106	111
<i>dont SFP (ha)</i>	<i>94</i>	<i>92</i>	<i>93</i>	<i>94</i>	<i>98</i>
Chargement (UGB/ha SFP)	0,87	0,93	0,93	0,92	0,90
Nombre de brebis	516	544	539	510	479
t MS stockée/UGB	1,1	0,9	1,2	1,2	1,3
% UGB OV	98	98	98	97	97

Tous les critères de reproduction et donc la productivité numérique se dégradent, tandis que le poids des agneaux augmente. La consommation de concentrés est quasi constante. Au final, la marge brute par brebis entre 2014 et 2018 perd 18 € !



Résultats de l'atelier Ovin	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution 2014-2018
Taux de mise bas	92	90	87	80	85	↘
Taux de prolificité	146	151	155	146	144	↘
Taux de mortalité agneaux	14	16	15	22	17	↗
Taux de productivité numérique	117	115	115	96	106	↘
Poids moyen agneau de boucherie (kgc)	18,0	18,7	18,6	17,8	18,8	↗
Prix moyen €/kgc	7,0	7,0	7,2	7,2	7,0	↔
Quantité de concentré / brebis (kg/brebis)	78	89	89	87	81	↗
Marge Brute / brebis (€/brebis)	118	116	116	85	100	↘

La perte de 20 K€ sur le produit brut se répercute intégralement sur l'EBE, elle est à peine atténuée pour le revenu disponible et le résultat courant.

Economie de l'exploitation	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution 2014-2018
Produit Brut Total /UmoE (€)	133 707	126 441	125 356	124 867	113 231	↓
EBE / Produit brut (%)	39	41	38	24	28	↓
Excédent Brut d'Exploitation /UmoE (€)	43 406	47 703	44 324	30 416	28 481	↓
Annuités /Produit Brut (%)	11	10	8	10	9	↓
Revenu disponible / UmoE (€)	38 479	37 404	36 621	20 070	21 410	↓
Résultat courant / UmoE (€)	39 572	38 665	34 239	17 981	19 532	↓

La productivité du travail baisse en moyenne de 18 % à cause notamment de deux EA et induit mécaniquement une forte augmentation de la part des aides et une plus légère du produit par kgc.

Le coût de production se renchérit de 4,5 €, soit 32 %. La rémunération du travail perd 0,6 SMIC.

Coûts de production	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution 2014-2018
Productivité de la main-d'œuvre (Eq. kgc/UMO)	6 484	6 544	6 980	5 355	5 315	↓
Produit par kgc (€/kgc)	14,3	14,6	13,7	15,7	16,2	↑
<i>dont aides /kgc (€/kgc)</i>	<i>6,4</i>	<i>6,4</i>	<i>5,9</i>	<i>8,7</i>	<i>8,4</i>	↑
Coût de production /kgc (€/kgc)	13,9	13,8	13,3	19,9	18,4	↑
<i>dont mécanisation /kgc (€/kgc)</i>	<i>1,9</i>	<i>1,9</i>	<i>1,9</i>	<i>2,9</i>	<i>2,5</i>	↑
<i>dont alimentation achetée /kgc (€/kgc)</i>	<i>1,3</i>	<i>1,2</i>	<i>1,2</i>	<i>1,5</i>	<i>2,1</i>	↑
Rémunération du travail (SMIC /UMO ovine rémunérée)	2,0	2,4	2,2	1,4	1,4	↓
Prix de revient (€/kgc)	6,6	6,2	6,9	11,3	9,3	↑

5. Résultats des 5 fermes de montagne

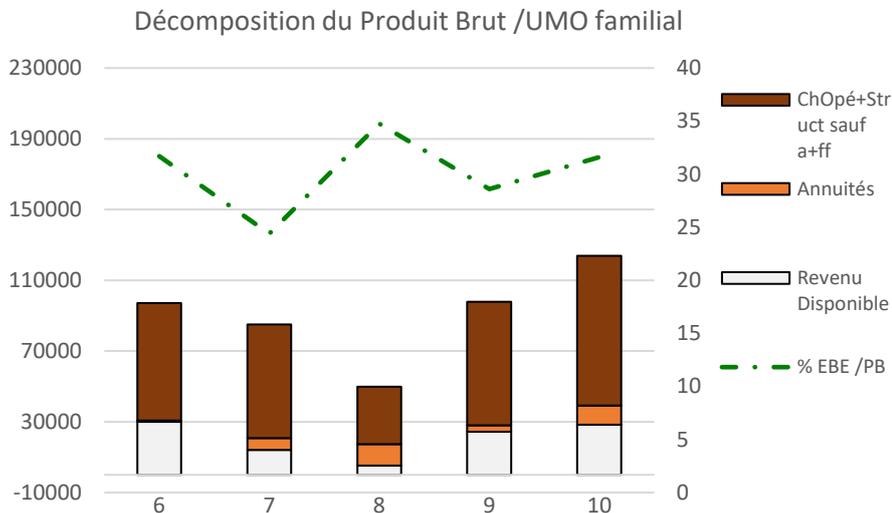
N°	6	7	8	9	10
Spécialisés ovins - montagne	Om	Om	Om	Om	Om
Main-d'œuvre totale (UmoT)	1,0	2,0	1,4	1,2	1,8
Main-d'œuvre exploitant (UmoE)	1,0	2,0	1,2	1,0	1,0
Main-d'œuvre salariée	0	0	0	0,2	0
UGB totales	51	55	30	49	72
Effectif de brebis	344	473	211	356	499
%UGBO	100%	100%	96%	100%	100%
SAU	118	11	47	43	103
%SFP	82%	78%	97%	93%	100%
Parcours	0	0	0	194	0
Autres ateliers			Equins		

L'assolement de ces exploitations est représentatif des zones de montagne, avec une part de SFP comprise entre 78 et 100 % de la SAU. La taille rapportée à la main-d'œuvre totale est hétérogène et peu significative de par la présence de landes ou parcours, parfois en proportion importante.

Mis à part un élevage (EA 8) avec quelques équins et de petite taille (211 brebis dont une partie de la production est en vente directe), elles sont spécialisées en ovins viande.

Le nombre d'unités de main-d'œuvre est très variable, deux ont recours au bénévolat (0,2 Umo et 0,8 Umo) et une autre au salariat pour également 0,2 Umo. Le nombre de brebis moyen par unité de main-d'œuvre affectée à l'atelier ovins varie de 205 à 499 (en moyenne : 342 brebis/UmoO à rémunérer).

▪ Résultats "exploitation" rapportés à l'unité de main-d'œuvre exploitant



Le produit brut /UmoE des exploitations est compris entre 50 et 124 K€ et leurs efficacités économiques mesurées par le ratio EBE/PB augmente, de 24 à 35 %, en même temps que le produit, ce qui creuse les écarts sur le montant de l'EBE/UmoE (de 17 à 39 K€). Les annuités sont inférieures à 10 K€ pour trois exploitations et supérieures pour les deux autres. Au final, le revenu disponible /UmoE, qui suit quasiment la même hiérarchie que le produit brut et l'EBE, varie de 5 à 30 K€.

La moyenne de l'EBE/UmoE est bien inférieure aux données Inosys (27 K€ vs 42 K€), mais avec des annuités plus faibles (7 K€ vs 18 K€), les revenus disponibles /UmoE des EA Bio se rapprochent (20,5 K€ vs 27 K€).



▪ Résultats "atelier ovin" rapportés à la brebis

N°	6	7	8	9	10
Spécialisés ovins - montagne	Om	Om	Om	Om	Om
Race brebis	BMC	BMC	Inra 401	BMC	Limousine
Types d'agneaux produits	Bergerie	Bergerie	Bergerie	Bergerie et herbe	Bergerie et herbe
Conduite de la reproduction (MB : mise-bas)	2 périodes de MB/an	Autres non accélérés	1 MB/an au printemps	1 MB/an au printemps	2 périodes de MB/an
Nombre moyen de brebis	344	473	211	356	499
Poids moyen des agneaux vendus kgc	16,2	17,5	15,1	14	16,6
Taux de mise bas	86	80	65	87	90
Taux de prolificité	142	132	191	135	157
Taux de mortalité agneaux	20	33	33	19	13
Taux de productivité numérique technico-économique.	97	71	83	95	122
Taux de mortalité adultes	8	13	6	1	4
Prix moyen des agneaux vendus hors reproducteurs	117 €	170 €	106 €	157 €	120 €
Prix moyen des agneaux vendus / kgc	7,2	9,7	7,0	11,2	7,3
Fourrages utilisés (TMS/UGB)	2,8	4,8	2	2	2,3
Quantité de concentrés (kg) / EMP	208	83	99	87	93

Ces exploitations de montagne (région, races) conduisent entre 237 et 344 brebis/UmoT pour les 4 spécialisées (seulement 151 pour celle qui élève en plus 3 UGB équins). La vente d'agneaux petits (une dizaine d'agneaux, voire moins) pour éviter le recours à l'allaitement artificiel reste très marginale. L'engraissement exclusif en bergerie concerne trois élevages, pour les deux autres une partie est engraisée à l'herbe dans l'objectif de limiter la consommation de concentrés toujours chers (450 € par tonne en moyenne, de 350 à 530 €, moyenne inférieure aux tarifs observés en zone herbagère).

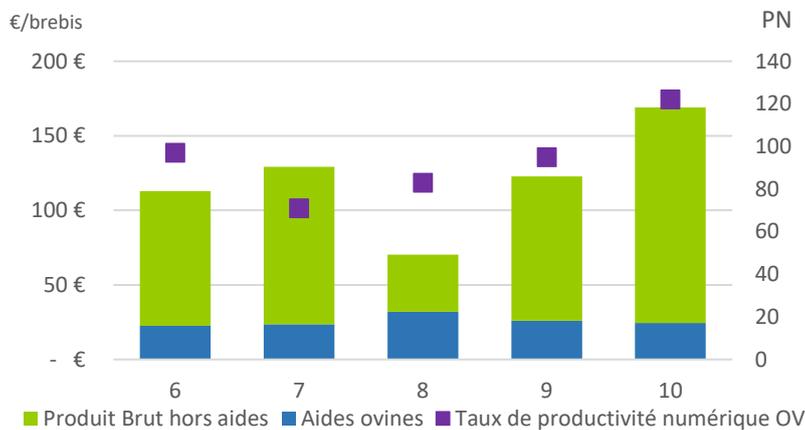
Au final, les poids moyens sont égaux à 15,9 kgc (ce qui s'explique notamment par la vente d'une partie en agneaux légers de 25 kgv), une seule exploitation dépasse 17 kg.

La productivité numérique, faible pour quatre élevages, s'explique par un mauvais taux de mise bas pour l'une et de mortalité pour les autres. Les résultats sont en moyenne de 0,95 agneau par EMP, malgré des taux de prolificité importants.

Une exploitation (EA 7) qui vend 100 % de sa production en vente directe et circuit court obtient un prix moyen sur l'ensemble des agneaux de 170 €. Pour les quatre autres exploitations, le prix moyen des agneaux est de 125 € avec plus ou moins de vente directe dans le circuit de commercialisation.

Le prix par kgc d'agneau Bio est en moyenne de 8,4 €, soit + 2,1 ct comparativement aux résultats Inosys, avec un poids de carcasse inférieur de 2 kgc (15,9 vs 17,9 kgc), il devient supérieur de 21 € rapporté à l'agneau (hors reproducteur) : 134 vs 113 €.

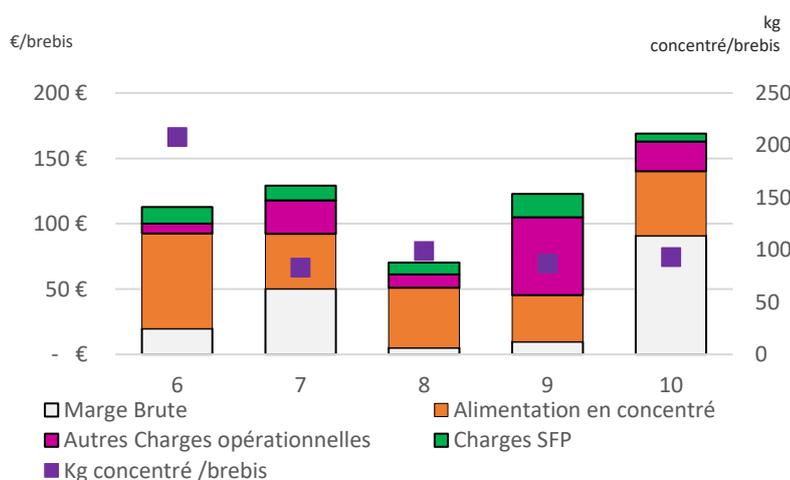
Composition du produit Brut par brebis



Les résultats techniques se traduisent directement sur le montant du produit brut par brebis. Les aides rapportées à la brebis (26 € en moyenne) sont nettement moins variables que le produit "hors aides" par brebis (de 38 à 145 €). De plus, le produit brut peut être réduit si le niveau de valorisation des agneaux n'est pas optimum.

10

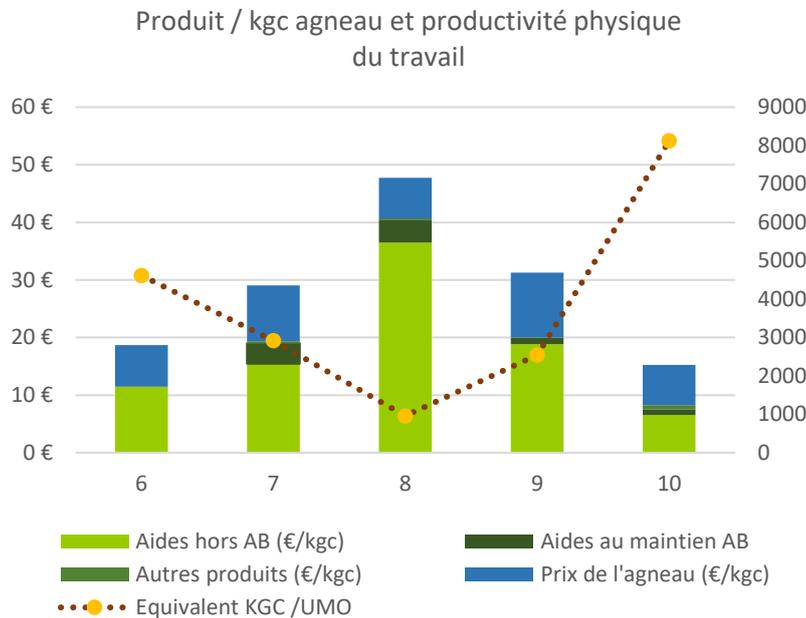
Décomposition du Produit Brut par brebis



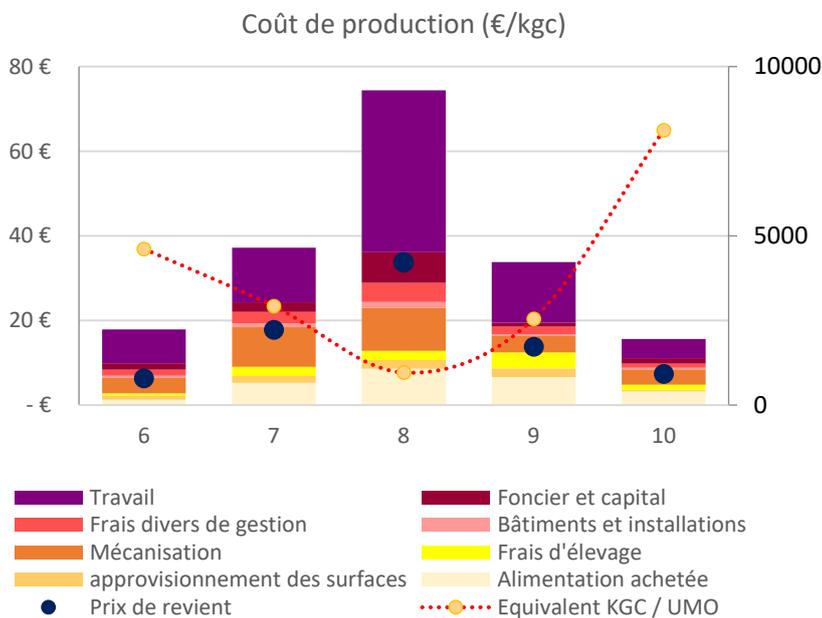
La marge brute peut être dégradée lorsque le coût de l'alimentation est élevé (achat extérieur et coût du concentré). Ainsi, en comparant l'EA 6 et l'EA 9, aux produits bruts proches de 100 €/brebis, la quantité de concentré pour produire un kg de carcasse augmente d'un tiers (10 kg pour l'une et 15,5 pour l'autre) mais la marge brute est inférieure de la moitié (10 € et 20 €).

La consommation de concentré par brebis (114 kg) est inférieure à celle des EA Inosys (214 kg). Cela s'explique par une grande différence au niveau de la valorisation du concentré distribué par les brebis et du niveau de productivité de celles-ci. Toutefois, rapportée au kgc vendu (12,5 kg de concentrés/kg vendu), elle devient plus élevée contre 8,5 dans les EA Inosys. La marge brute moyenne des EA Bio, de 35 €/brebis, est beaucoup plus faible que celle de l'échantillon Inosys qui est de 101 €.

▪ Résultats "Coût de production" du kgc d'agneau



Le cumul "prix agneau + autre produits" est différent d'une exploitation à l'autre, cet écart est plus marqué que dans les exploitations herbagères. On note donc un effet du diviseur (kgc agneau produit), de la taille de structure et du prix de l'agneau (EA 7 et 9). Par ailleurs, le montant des aides /kgc est très variable, de 19 à 40 € pour les trois EA peu productives (moins de 3 t par Umo Ov rémunérée), alors qu'il est dilué (7 à 11 €) pour les deux autres (respectivement 8,1 t et 4,6 t). L'aide au maintien AB représente en moyenne 7 % des aides totales par kgc agneau.



Cette relation avec la productivité physique est aussi très visible pour tous les postes de charges, notamment les plus importants. Le revenu du travail (40 % du coût de production moyen), les frais de mécanisation (19 %) et l'alimentation achetée (15 %) en lien avec la productivité physique (Equivalent kgc/UMO) sont les principaux facteurs du coût de production. Quant au prix de revient moyen à 15,8 €/kgc (± 11€), il est supérieur au prix de vente dans quatre exploitations sur cinq.

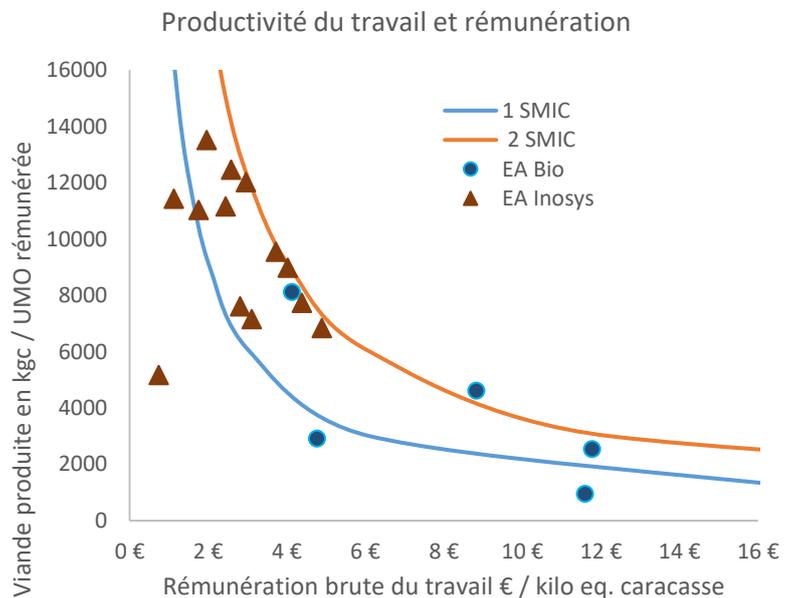
▪ Relations productivité et rémunération du travail

Comparativement aux EA du dispositif Inosys, le produit au kgc est supérieur au double (28,4 vs 11,6 €), ce qui s'explique surtout par une productivité de la main-d'œuvre bien moindre (3,8 t vs 9,9 t) qui "concentre" les montants.

Le coût de production est diamétralement opposé (35,8 € vs 12,9 €).

La rémunération du travail (y compris salarié) au kgc permise par le produit agneau des EA Bio est trois fois supérieure (8,2 €) à celles de l'échantillon Inosys (2,7 €).

Au bout du compte, la rémunération du travail par UMO ovine rémunérée est identique à 1,4 SMIC /UMO (y compris main-d'œuvre salariée).



▪ Résultats pluriannuels

Après une centralisation des 5 années de suivi, une analyse pluriannuelle portant sur quelques critères structurels, techniques et économiques peut être réalisée. Elle porte sur un échantillon constant de fermes (5 fermes en zone montagne sur 5 années).

La main-d'œuvre totale a progressé durant la période étudiée, de manière plus rapide que la main-d'œuvre à rémunérer, ce qui s'explique par l'importance du bénévolat dans ces exploitations. Quant à la main-d'œuvre salariée elle est restée quasi stable. Si la SAU est identique, le nombre de brebis augmente (+17% entre 2014 et 2018), alors les exploitations en zone montagne se caractérisent par une augmentation du chargement.

Structure	2014	2015	2016	2017	2018
Main-d'œuvre (UMO)	1,1	1,3	1,4	1,4	1,5
dont main-d'œuvre exploitant	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2
SAU (ha)	85	86	82	84	84
dont SFP (ha)	74	74	72	74	75
Chargement (UGB/ha SFP)	0,67	0,69	0,79	0,75	0,75
Nombre de brebis	321	352	365	371	377
t MS stockée/UGB	2,4	2,5	2,1	2,3	2,8
% UGB OV	100	100	100	98	99

Le poids des agneaux se maintient et le prix de vente progresse (notamment parce qu'une EA a obtenu un créneau de commercialisation plus rémunérateur), mais tous les critères technico-économiques se dégradent (productivité numérique en forte baisse). Au final, la marge brute par brebis entre 2015 et 2018 perd 8 €.

Résultats de l'atelier Ovin	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution 2014-2018
Taux de mise bas	85	88	87	86	86	→
Taux de prolificité	172	156	152	150	142	↘
Taux de mortalité agneaux	22	26	20	22	21	→
Taux de productivité numérique	114	101	107	100	96	↘
Poids moyen agneau de boucherie (kgc)	15,5	16,2	16,0	15,7	16,1	↗
Prix moyen des agneaux vendus (€/kgc)	112	116	116	127	140	↗
Quantité de concentré / brebis (kg/ EMP)	118	101	110	122	118	→
Marge Brute / brebis (€/EMP)	98	51	62	57	43	↘

La baisse de 9 K€ en 5 ans sur le produit brut se répercute sur l'efficacité économique des exploitations. L'EBE/UmoE chute de moitié ce qui s'explique par une diminution du produit brut et une augmentation proportionnellement des charges. Le résultat courant et le revenu disponible sont proches.

Economie de l'exploitation	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution 2014-2018
Produit Brut Total /UmoE (€)	94 603	83 620	101 798	88 252	85 546	↘
EBE / Produit brut (%)	44	36	40	36	30	↘
Excédent Brut d'Exploitation /UmoE (€)	54 842	30 883	40 704	33 895	27 197	↘
Annuités /Produit Brut (%)	6	8	8	7	9	↘
Revenu disponible / UmoE (€)	35 561	22 808	33 427	25 372	18 785	↘
Résultat courant / UmoE (€)	34 673	19 910	32 289	22 259	17 570	↘

13

La productivité du travail reste faible, avec en corollaire une part des aides rapportées au kgc qui croît. Le coût de production par kgc est variable selon les années, impactant de fait la rémunération du travail.

Coûts de production	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution 2014-2018
Productivité de la main-d'œuvre	4 269	3 621	4 943	4 339	3 833	↘
Produit par kgc	23,6	23,7	20,3	23,5	28,4	↗
<i>dont aides /kgc</i>	13,3	15,9	12,7	14,9	19,7	↗
Coût de production /kgc	23,7	28,6	22,4	24,8	35,8	↗
<i>dont mécanisation</i>	3,6	5,0	3,3	4,3	6,2	↗
<i>dont alimentation achetée</i>	3,1	3,5	3,2	3,8	5,0	↗
Rémunération du travail (SMIC /UMO ovine rémunérée)	2,9	1,3	1,9	1,8	1,4	↘
Prix de revient (€/kgc)	6,9	9,2	8,1	10,3	12,5	↗

6. Conclusion et discussion

L'échantillon de 10 exploitations réparties en deux groupes incite à la **prudence des commentaires**. Les données présentées montrent des résultats hétérogènes d'une exploitation à l'autre au niveau technique et économique. L'analyse pluriannuelle montre une dégradation des critères techniques de reproduction, impactant directement les indicateurs économiques. Les aléas climatiques successifs ces dernières années ont fortement touché ces exploitations misant au maximum sur le pâturage. Les revenus dégagés en 2018 pour ces exploitations sont confrontés à une stabilité du prix des agneaux, une augmentation des charges alimentaires et une légère progression des autres charges.

La comparaison avec les exploitations en conventionnel suivies dans le dispositif Inosys met en évidence pour les 2 groupes [région herbagère (Oh) et de montagne (Om)] des logiques similaires et très distinctes des exploitations communément suivies sur plusieurs aspects :

- des performances techniques plus basses liées à une desintensification de la production,
- une petite plus-value au prix par kilo carcasse, mais compte tenu du plus faible poids des agneaux, le prix de l'agneau est quasi identique,
- une difficulté à produire des agneaux exclusivement à l'herbe notamment avec des sécheresses estivales marquées,
- une forte économie en consommation de concentrés, mais des dépenses supérieures ramenées au kgc produit,
- des annuités moindres par rapport aux conventionnels (*9% du Produit brut en AB, vs 11% en systèmes spécialisés ovins en zone de montagne humide et 18% en zone herbagère*),
- un poids des aides important par kgc produit (*52% du produit brut en zone herbagère et 70 % en zone de montagne*),
- une rémunération du travail par Umo affectée à l'atelier ovin équivalente aux conventionnels en zone montagne et supérieure en zone herbagère,
- un prix de revient en augmentation ces cinq dernières années quel que soit le système (en 2018 : 9,3 €/kgc en zone herbagère et 12,5 €/kgc en zone de montagne).

CONVENTIONS METHODOLOGIQUES ET LEXIQUE

L'ensemble des données des élevages a été stocké sur le logiciel Diapason (Institut de l'Elevage).

EMP : Effectif Moyen Pondéré selon leur présence des femelles ovines de plus de 6 mois. Tous les ratios sont exprimés par EMP

SAU : Surface Agricole Utile en ha

SFP : Surface Fourragère Principale en ha

UMO : Unité de Main-d'œuvre correspondant à un plein temps sur l'exploitation. On distingue la Main-d'œuvre Totale (UmoT), qui inclut les unités de main-d'œuvre bénévole et salariée, de la Main-d'œuvre Exploitant (UmoE)

UGB : Unité de Gros Bétail qui correspond à l'ingestion de 4750 kg de MS (Matière Sèche) de fourrages par an

Poids carcasse et prix/kg des agneaux hors reproducteurs : incluant les agneaux lourds, légers, autoconsommés etc.

Kg de concentrés : tous les concentrés consommés, y compris ceux produits sur l'exploitation et les minéraux.

Productivité Numérique : soit le nombre d'agneaux vivants par femelle de plus de 6 mois (EMP).

Marge par brebis : différence entre le produit ovin dont l'Aide Ovine et les charges ovines dont les frais de la SFP (au prorata des UGB herbivores si besoin).

Charges de structure : MSA, salaires, mécanisation, bâtiments, charges foncières, frais financiers, amortissements, services, assurances et frais de gestion. Les travaux par tiers sont intégrés aux frais de mécanisation.

Résultat courant : différence entre le produit d'exploitation et l'ensemble des charges y compris les amortissements et les frais financiers. Le résultat est exprimé par Umo Exploitant.

Revenu disponible : par rapport au résultat courant, le capital des emprunts remboursé dans l'année, y compris fonciers, est compté en charges. Les amortissements ne sont pas comptés.

Coût de production : total des charges affectées à l'atelier ovin viande (charges ovines et de structure, y compris les salaires mais MSA familiale non comptée en charge puisque la rémunération du travail est en SMIC brut) + rémunération du travail à hauteur de 2 SMIC brut + rémunération du capital, le tout divisé par les kg de carcasse d'agneaux produits.

CONTACTS FILIÈRE OVIN VIANDE

APABA

Carrefour de l'agriculture
12 026 Rodez cedex 9
Tél / fax : 05 65 68 11 52
@ : www.aveyron-bio.fr
Contact : Alexandre BANCAREL
Mail : filiere@aveyron-bio.fr

Chambre d'agriculture de l'Allier

1 quai Louis Blanc
03100 Montluçon
Tél : 04 70 28 92 20
@ : www.allier.chambagri.fr
Contact : Bernadette VIGNAUD
Mail : bvignaud@allier.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne

SAFRAN - 2 avenue Georges Guingouin
CS 80912 PANAZOL
87017 Limoges Cedex 1
Tél : 05 87 50 40 83 et 06 12 65 32 60
@ : www.limousin.synagri.com
Contact : Marie-Line BARJOU
Mail : ml.barjou@haute-vienne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Haute-Loire

16 boulevard Bertrand - BP 20343
43012 Le-Puy-en-Velay
Tel. 04 71 07 21 30 et 06 85 25 74 30
@ : www.haute-loire.chambagri.fr
Contact : Fabrice VASSORT
Mail : fvassort@haute-loire.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

11 allée Pierre de Fermat - BP 70007
63171 Aubière cedex
Tel : 04 73 44 45 46
@ : www.chambre-agri63.com
Contact : Marie-Claire PAILLEUX
Mail : m-c.pailleux@puy-de-dome.chambagri.fr

INRA de Clermont-Theix-Lyon

Unité Mixte de Recherche sur les Herbivores
63 122 Saint-Genès-Champanelle
Tel : 04 73 62 41 32
@ : www.inra.fr
Contact : Christophe TROQUIER
Mail : christophe.troquier@clermont.inra.fr

Institut de l'élevage

9 allée Pierre de Fermat
63 170 AUBIERE
Tél : 04. 43.76 .06.81
@ : www.idele.fr
Contact : Marie MIQUEL
Mail : marie.miquel@idele.fr



LE PROJET BIORÉFÉRENCES

Maîtrise d'ouvrage et coordination : Pôle AB Massif Central

VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont
89 avenue de l'Europe - BP 35 / 63 370 LEMPDES
Tél/fax : 04 73 98 69 56

@ : <https://pole-bio-massif-central.org/> et <https://bioreferences.bioetclac.org>

Contact : Aurélie BELLEIL / Mail : abelleil.polebio@gmail.com

Les années 2017, 2018 et 2019 du projet BioRéférences sont financées dans le cadre de la Convention de Massif / Massif Central par : l'Etat (FNADT), les Régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Bourgogne-Franche-Comté et le département de la Corrèze.

L'action du Pôle AB MC dans BioRéférences est également soutenue par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et bénéficie de la contribution d'EDF.



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

